

POLITIQUE Le Conseil communal a voté. Et il a décidé d'arrêter de se battre contre la décision de Travys de fermer le passage à niveau entre Les Tuileries et En Chamard.

TEXTES : C. MD ; PHOTOS : LA RÉGION

Le train est passé, mais il ne s'est pas arrêté, et désormais il continue sa route. Après des mois de discussions, de manifestations et de revendications, la gauche grandsonnoise a dû accepter de rester sur le quai avec ses regrets et sa déception. Car jeudi dernier le Conseil communal a accepté la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Judith Bardet sur la sécurisation du passage à niveau entre Les Tuileries et En Chamard. Ainsi, il a choisi de mettre fin au débat autour de la fermeture de ce tronçon, décidée par Travys au printemps dernier.

La Municipalité n'investira désormais plus de temps ni d'argent dans l'étude d'une solution pour les habitants qui empruntaient ce tronçon. Le portail est fermé et il le restera, au grand dam de la Verte Judith Bardet qui espérait que son interpellation pousse sa Municipalité à réfléchir à un compromis, voire à une alternative, ne serait-ce que provisoirement.

Mais non, malgré une réévaluation du dossier et de nouvelles discussions, l'exécutif arrive à la même conclusion : Grandson ne peut ni contraindre Montagny ou Travys à garder le passage ouvert, ni investir entre 400 000 et 500 000 francs pour le sécuriser. Ce d'autant plus que l'Office fédéral des transports (OFT) a clairement affiché une volonté d'éliminer ce type de structure qu'il juge dangereuse.

«Globalement, je suis déçue de la



réponse de la Municipalité. Cette dernière n'a fait aucune démarche supplémentaire depuis la récente interpellation. Elle se base sur des éléments déjà connus», a précisé Judith Bardet devant l'assemblée. Et la conseillère communale Verte et ancienne municipale Christine Leu Métille de remercier : «Un des grands arguments de la réponse est de dire que l'installation ne se trouve pas sur notre territoire communal. Or je vous rappelle que Grandson et Montagny font partie du projet d'agglomé-

ration depuis 2007. Et ce projet sert justement à traiter des questions qui dépassent des limites territoriales dans un périmètre de proximité.»

«Je comprends bien la déception, mais dire que la Municipalité n'a rien fait depuis le dépôt de l'interpellation est faux. Nous avons pris les points les uns après les autres et avons fait une pesée d'intérêts. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'aujourd'hui, on ne va pas continuer à mettre des forces, du temps, du travail, de l'énergie

A la chasse aux automobilistes rapides et bruyants

Les Grandsonnois attendaient cette mesure depuis des lustres et elle est enfin en chemin : l'instauration d'une zone limitée à 30 km/h à la rue Basse. «La mise en place va se faire d'ici quelques jours, peut-être même cette semaine, a expliqué le municipal de la Sécurité, Francesco Di Franco. Il s'agira tout d'abord de lancer une phase test afin de vérifier que la signalétique et les nouveaux totems sont placés correctement.» La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) valideront ensuite le dispositif. «La DGMR refusait qu'on mette une signalétique au sol une fois que la zone 30 km/h a été indiquée par des panneaux. Le Covid a apporté quelques bonnes choses, puisqu'il est désormais nécessaire de la signaler aussi au sol. On va en profiter pour le marquer non seulement à l'entrée de la rue Basse, mais aussi sur les zones en bord de lac.» Il ne faudra toutefois pas être trop pressé pour apercevoir ces changements qui devraient être mis en place d'ici au printemps.

Parmi les grandes revendications des riverains, il

y avait un élément qui revenait régulièrement : le bruit du trafic. Face à cet argument persistant, la Municipalité a pris le taureau par les cornes en demandant la pose d'un radar antibruit, jusqu'à la fin de la semaine, aux Tuileries pour commencer (photo). «Quand vous avez un merci, c'est parce que vous respectez les limites de vitesse et de bruit, mais si vous faites du bruit, le message est bien différent. Et j'espère que vous ne le verrez jamais», sourit Francesco Di Franco, qui a déjà réservé ce radar particulier pour vérifier d'autres zones, dont les rues de Neuchâtel et Basse.

Autre nouveauté qui va être testée ces prochains jours : «Vous aurez peut-être pu constater qu'au bas de la rue des Colombaires, aux abords de la rue de Neuchâtel, nous avons un traçage au sol. Il y aura un petit îlot de 8 cm avec un piquet au milieu pour éviter que les véhicules qui descendent ou qui vont dans le parking (ndlr : devant le Café du Commerce) heurtent des piétons ou des voitures.»





En mai dernier, 55 personnes s'étaient réunies pour protester contre la fermeture du passage à niveau. LA RÉGION-A

et des finances sur ce projet », a répondu en substance le syndic Antonio Vialatte.

Et Olivier Reymond de préciser : « L'alternative que nous avons envisagée consistait à longer la voie pour ressortir vers le Bey. Cela n'aurait pas raccourci le temps de trajet, mais aurait permis d'utiliser un autre passage à niveau. Mais le propriétaire d'une des parcelles n'a pas accepté, car il aimerait au contraire la fermer. »

Alors que le débat commençait à tour-

ner en rond, le syndic a apporté une pointe d'espoir avec des nouvelles fraîches et positives. Le PLR a révélé que les projets de mobilité douce entre Montagny, Grandson et Yverdon allaient tout prochainement avancer. « Pour une question de cohérence, nous avons décidé, avec nos collègues de l'agglomération, de faire une seule mise à l'enquête sur les trois communes pour que les gens se rendent compte de l'ampleur du projet. »

Un titre pour remercier Bruno Stefanini

GRANDSON La conseillère communale Laetitia Jaccard Gaspar a proposé de rendre hommage à l'homme qui a sauvé le château de Grandson.

L'unanimité. Un résultat de vote que l'on n'obtient pas souvent dans les conseils communaux où il y a des partis. Pourtant, un sujet a convaincu tout le monde jeudi dernier à Grandson : la résolution de Laetitia Jaccard Gaspar, demandant à la Municipalité de nommer Bruno Stefanini citoyen d'honneur du bourg à titre posthume. Touchée par les propos de sa fille Bettina, elle a souhaité graver un « merci » dans le marbre. « Son père, immigré italien, a bâti une fortune en travaillant sans relâche dans le domaine de la construction et de l'immobilier, ce qui lui a permis de réaliser ses désirs de petit enfant... outre les œuvres d'art, il a acquis quatre châteaux, mais celui de Grandson a toujours eu sa préférence. Non seulement sa fondation (SKKG) investit une partie non négligeable de ses fonds dans cet édifice, mais M. Stefanini a aussi choisi d'y reposer pour son éternelle demeure, preuve, s'il en faut, de son attachement à notre château », a indiqué l'ancienne présidente du Conseil, qui a su rallier l'ensemble de ses collègues à sa cause.



La vidéosurveillance porte ses fruits

Visiblement « Big Brother » intimide véritablement les citoyens. Car depuis la mise en place d'une vingtaine de caméras sur les sites scolaires et au bord des petites plages, la situation a changé du tout au tout, selon le chef de la sécurité publique, Francesco Di Franco. « Bonne nouvelle, depuis que la vidéosurveillance a été installée, nous n'avons eu aucun dégât sur les sites scolaires et très peu de plaintes au bord du lac, se félicite-t-il avant de nuancer cette victoire. La seule chose, c'est qu'une semaine après l'installation du dispositif, quelqu'un a quand même réussi à saboter une caméra. Ce sont des choses qui arrivent, mais nous sommes très satisfaits de la situation. »

Ce premier bilan est toutefois à analyser avec l'ensemble des éléments. En effet, une patrouille pédestre a également été déployée durant l'été et jusqu'à la mi-septembre dans les « zones à risques » pour prévenir les incivilités. « Nous sommes en discussion pour les mesures à prendre pour la prochaine saison », conclut le PLR.

